

Test de Connaissance du Français pour la carte de résident en France

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / / Sexe : Homme Femme

Pays de naissance : Nationalité :

Langue usuelle :

Adresse :

Code postal et ville :

Téléphone : Adresse e-mail :

Épreuves	Tarif
Compréhension orale (15 minutes) Compréhension écrite (20 minutes) Expression écrite (30 minutes) Expression orale (10 minutes)	150 euros

Dates des prochaines sessions (cochez la session à laquelle vous souhaitez vous inscrire)

- Mardi 3 mars 2020 date limite d'inscription le 5 février 2020
- Mardi 21 avril 2020 date limite d'inscription le 23 mars 2020
- Mardi 16 juin 2020 date limite d'inscription le 14 mai 2020
- Mardi 5 août 2020 date limite d'inscription le 7 juillet 2020

Mode de paiement :

- Par chèque (à l'ordre de Boulogne-sur-Mer Langues et Cultures)
- Par virement*
- En espèces

* Coordonnées bancaires pour le virement :

Boulogne-sur-Mer Langues et Cultures

Banque : CIT Municipal Boulogne IBAN : FR76 1617 0620 1600 3453 2030 022 BIC : CMUBFR21

Joindre une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité (passeport, titre de séjour...).

En m'inscrivant, je suis informé(e) que les droits d'inscription ne sont pas remboursables, j'accepte les conditions d'inscription et le règlement des examens. Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

Date :

Signature :

Informations importantes

Votre inscription ne sera prise en compte qu'à réception du paiement.

Vous pouvez vous présenter autant de fois que vous le souhaitez au TCF. Vous devez cependant attendre 30 jours entre chaque passation.

Aucun remboursement ne sera effectué (annulation, report de date, absence ou retard à l'examen).

En cas d'impossibilité majeure, un report sur la session suivante (hors des 30 jours obligatoires de délai entre chaque inscription) pourra être accepté si un justificatif d'absence est fourni à l'établissement dans les 3 jours après la session (maladie : certificat médical ; difficultés de transport : retard ou grève).

Si vous ne vous présentez pas à l'examen, vous ne serez pas remboursé(e).

Les résultats seront envoyés par le CIEP à BMLC environ 4 semaines après le test ; nous ne sommes pas responsables si ce délai n'est pas respecté.

Règlement des examens

Une convocation est envoyée par mail ou par courrier postal une semaine au plus tard avant l'examen. En l'absence de convocation une semaine avant l'examen, il est impératif d'écrire à pedagogie@bmlc.fr. Une absence pour défaut de convocation n'ouvre pas droit à remboursement. Les dates et horaires de convocation sont définitifs et non modifiables.

Pour accéder à la salle d'examen, vous devez :

- présenter une pièce d'identité originale avec photo et signature, en cours de validité (passeport, titre de séjour, récépissé de préfecture, carte nationale pour les pays de l'UE).
- arriver impérativement à l'heure indiquée sur la convocation

Règles à respecter pendant toute la durée des épreuves

Merci de vérifier l'exactitude de vos informations personnelles qui figureront sur votre feuille de réponse le jour de l'examen car toute erreur non signalée le jour de l'examen ne pourra plus être corrigée par la suite.

Il est demandé d'écrire au stylo noir.

Seul le matériel et les documents distribués par les surveillants sont autorisés. Tout usage d'un autre document que ceux autorisés sera considéré comme une tentative de fraude.

Les téléphones portables et tout appareil électronique sont interdits.

Les dictionnaires ne sont pas autorisés.

Il n'est pas possible de sortir de la salle d'examen pendant les épreuves.

Attention, le non-respect d'une de ces règles peut entraîner la nullité de votre examen.

Retrait des résultats

Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone ni par e-mail.